

Procédure de nomination au Panthéon équestre de Saut d'obstacles Canada

Il est prévu qu'il y aura une intronisation annuelle de nouveaux membres au Panthéon équestre de Saut d'obstacles Canada/Jump Canada Hall of Fame. Nous vous invitons à nous proposer des candidatures à l'intronisation au Panthéon équestre.

Buts :

1. Cibler des candidats possibles et évaluer les candidatures proposées dans le cadre d'un processus qui est considéré comme ouvert et équitable.
2. Utiliser le processus de nomination pour recruter des participants hors des frontières actuelles du sport, afin d'élargir notre clientèle d'amateurs et d'informer un plus grand public des grandes réalisations dans notre discipline.

Catégories :

Un certain nombre de catégories ont été établies pour les désignations des membres du Panthéon équestre de Saut d'obstacles Canada. D'autres catégories pourraient s'ajouter à l'avenir. Il est à noter que le comité de désignation des membres nommés au Panthéon équestre se réserve le droit de limiter, pour une année donnée, le nombre de catégories dans lesquelles il y aura un nouvel intronisé.

Les catégories actuelles du Panthéon équestre sont les suivantes :

Catégorie	Qualités
Bâtitseur – particulier	Une personne qui s'est distinguée dans l'excellence comme gestionnaire ou dirigeant, bénévole, par son esprit sportif et son caractère. La portée de la contribution du candidat aux disciplines de chasse et de saut d'obstacles et dans le sport équestre en général sera prise en considération.
Bâtitseur – entreprise	Un organisme, une entreprise ou une association s'étant distingué par son excellence, son leadership et son engagement. La portée de la contribution du candidat aux disciplines de chasse et de saut d'obstacles et dans le sport équestre en général sera prise en considération.
Poney	Le candidat doit avoir démontré son excellence en

	tant que compétiteur tant sur la scène canadienne que sur l'internationale.
Cheval de chasse	Le candidat doit avoir démontré son excellence en tant que compétiteur tant sur la scène canadienne que sur l'internationale.
Cheval d'obstacle	Le candidat doit avoir démontré son excellence en tant que compétiteur tant sur la scène canadienne que sur l'internationale.
Cavalier	Une personne qui a démontré son attachement à l'excellence dans la compétition et par son esprit sportif et son caractère. La portée de la contribution du candidat aux disciplines de chasse et de saut d'obstacles, aux équipes et au sport équestre en général sera prise en compte. Cette catégorie englobe les cavaliers dans les disciplines de chasse, saut d'obstacles et équitation. La candidature des cavaliers appartenant à des équipes internationales sera également prise en compte, après qu'ils aient quitté les rangs de ladite équipe pendant quatre ans.
Commanditaire	Une personne ou un organisme qui a démontré son attachement à l'excellence en matière de leadership et d'engagement. La portée de la contribution du candidat aux disciplines de chasse et de saut d'obstacles, au sport équestre en général et son engagement pour faire connaître les sports équestres à un plus vaste public seront pris en considération.
Média	Une personne ou un organisme qui a représenté l'excellence liée au produit, au leadership et à l'engagement. La portée de sa contribution aux disciplines de chasse et de saut d'obstacles, au sport équestre en général et son engagement pour faire connaître les sports équestres à un plus vaste public seront pris en considération.
Officiel	Une personne qui a démontré, tout au long de sa carrière, son attachement à l'excellence en matière de leadership, de performance et d'esprit sportif. La portée de la contribution du candidat aux disciplines

	de chasse et de saut d'obstacles et au sport équestre en général sera prise en considération. Cette catégorie inclut notamment les concepteurs de parcours, les commissaires, les juges, etc.
Instructeur/entraîneur	Une personne ou un partenariat qui a démontré, tout au long de sa carrière, son attachement à l'excellence en matière de leadership, de performance, d'esprit sportif et de performance. La portée de la contribution du candidat aux disciplines de chasse et de saut d'obstacles et au sport équestre en général sera prise en considération.
Équipe/événement	Une réalisation individuelle ou d'une équipe qui illustre tout particulièrement l'excellence.

Admissibilité pour la candidature :

SEULS les membres des fédérations équestres provinciales, des associations provinciales de chasse/saut d'obstacles, de Saut d'obstacles Canada ou de Canada hippique peuvent soumettre des candidatures officielles pour l'intronisation de membres au Panthéon équestre.

Chaque membre ne peut soumettre qu'une seule proposition dans chacune des catégories pour une année d'intronisation.

Le processus de désignation de candidats est renouvelé tous les ans. Les membres proposeront les candidatures par écrit et les transmettront au président du comité de candidatures/sélection des membres par l'intermédiaire du site Web du Panthéon équestre, au plus tard le 15 juin à minuit (HE) de chaque année.

Le comité pourra conserver les candidatures qui ne sont pas acceptées pour une désignation ultérieure.

Sauf avis contraire de la part du Comité de candidature/sélection des membres, l'assemblée annuelle pour l'élection des membres aura lieu en juin de chaque année et la cérémonie annuelle d'intronisation aura lieu au mois de novembre suivant.

Les propositions de candidatures doivent inclure le plus de détails possible concernant les

accomplissements et le mérite de chaque candidat désigné. Toute forme de documentation et toutes sources de renseignements supplémentaires à l'appui de la candidature sont bienvenues.

Procédure confidentielles :

En aucun temps, nous ne divulguerons à personne d'autre que les membres du comité de candidature/sélection (y compris les candidats) le nom des personnes dont la candidature est proposée pour devenir membre du Panthéon équestre, mais qui n'est pas retenue.

Les membres du comité de candidature/sélection ou toute autre personne présente à l'assemblée annuelle d'élection ne divulgueront à personne le contenu des discussions qui ont pris place à l'assemblée, ni le résultat du vote.

Une fois le scrutin terminé en vue de cette élection, le président du comité ou une personne désignée par le comité révélera le nom des candidats choisis pour publication.

Lorsqu'une personne ou un organisme sont intronisés au Panthéon équestre, il devra être dûment accrédité par le président du comité pour l'inscription officielle au Panthéon équestre. Il faudra alors prendre toutes les mesures nécessaires pour la nomination de cet organisme/personne à la prochaine cérémonie annuelle d'intronisation.

Critères/politique pour la soumission de propositions :

Les propositions de candidatures doivent contenir le plus de détails possibles relativement aux réalisations et au mérite du candidat proposé.

Les lettres d'opinion et d'appui ne seront transmises au comité de sélection qu'à la discrétion du président du comité ou alors, si ces lettres sont incluses dans une proposition authentique.

Les personnes qui présentent une soumission qui comprend de la documentation à l'appui, c'est-à-dire documents reliés, coupures de journaux, photographies, cassettes audio-visuelles, etc. doivent transmettre deux exemplaires de ces documents au comité de sélection.

Les propositions de candidatures reçues après la date limite seront reportées à la prochaine procédure annuelle de sélection.

Il est possible de transmettre les propositions par voie électronique à l'adresse nominations@jumpanada.ca ou par la poste à :

Comité de candidatures/sélection

Panthéon équestre de Saut d'obstacles Canada
A/s Karen Hendry-Ouellette
Canada Hippique
2685 Queensview Drive, bureau 100
Ottawa (Ontario)
K2B 8K2